

LE CDOS 35 VOUS PROPOSE

CFGGA 2021

LE CERTIFICAT DE FORMATION
A LA GESTION ASSOCIATIVE

DE SEPTEMBRE A
DECEMBRE 2021





**« Je suis bénévole, le CFGA me concerne !
Être mieux " armé " pour exercer mes
responsabilités en matière de gestion
associative, c'est possible »**

POUR QUI ?

- **S'adresse à toutes les personnes (à partir de 16 ans) souhaitant s'engager dans des projets associatifs : dirigeants, bénévoles, salarié-e-s**
- **La formation a pour objectif de faire acquérir à des bénévoles, membres d'une association, toutes les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association**



MODALITES PRATIQUES

**12 séances de formation
théorique** [voir détail ci-dessous]
Au total **30 heures** de formation,
qui se dérouleront du **21
septembre au 11 décembre 2021**

Une formation pratique de
20 jours accomplie sous
tutorat pédagogique



LES FORMATIONS THEORIQUES

LIEU

Maison départementale des sports - 13b, avenue de Cucillé - Rennes

HORAIRES

Pour les séances en soirée : 19h - 21h30

Pour les séances du samedi : 10h - 12h30 et 13h30 - 16h

METHODE PEDAGOGIQUE

Travail de groupes favorisé

Méthode participative et interactive

Remise de supports écrits

LES FORMATIONS PRATIQUES

Pour valider la formation, une expérience pratique équivalente à 20 jours effectifs minimum doit être accomplie dans une association déclarée

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association



CALENDRIER DES MODULES & TARIFS

Module 1

**Présentation et
nouvelle gouvernance**

1 séance

Mardi 21.09.21 -19h / 21h30

Tarif : 10 euros

Module 2

La loi 1901

1 séance

Jeudi 30.09.21 - 19h / 21h30

Tarif : 10 euros

Module 3

Organisation & gouvernance

2 séances

Jeudi 07.10.21 - 19h / 21h30

Jeudi 14.10.21 - 19h / 21h30

Tarif : 20 euros

Module 4

Communication

2 séances

Samedi 23.10.21 -10h / 12h30

Samedi 23.10.21 -13h30 / 16h

Tarif: 20 euros

Module 5

Ressources humaines

3 séances

Mardi 16.11.21 - 19h / 21h30

Samedi 27.11.21 - 10h / 12h30

Samedi 27.11.21 - 13h30 / 16h

Tarif : 30 euros

Module 6

Comptabilité

3 séances

Jeudi 02.12.21 - 19h / 21h30

Samedi 11.12.21 - 10h / 12h30

Samedi 11.12.21 -13h30 / 16h

Tarif : 30 euros

PROGRAMME

OBJECTIFS

CONTENUS

MODULE 1

**PRESENTATION CFGA ET
GOUVERNANCE DU SPORT**
MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
19h / 21h30

- Présentation du CFGA et distribution des livrets
- La nouvelle gouvernance

- Evolution du monde associatif : approches statistiques, données de cadrage associatif : projet d'activité et événement
- Structuration du Mouvement Sportif Associatif · Les associations, les collectivités territoriales, l'Etat et ses particularités territoriales (Charte d'engagement avec les territoires)

MODULE 2

LOI 1901
JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021
19h / 21h30

- Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement

- La Loi 1901 (1ère approche)
- L'associatif par rapport aux autres formes d'organisation de l'économie sociale · Les différentes formes d'associations – Statuts des SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif)
- Les structures de l'économie sociale et solidaire (Loi Hamon)

MODULE 3

**ORGANISATION ET
GOUVERNANCE**
Séance 1
JEUDI 7 OCTOBRE 2021
19h / 21h30

- Acquérir des compétences en matière d'organisation et de gouvernance

- Administration et organisation : analyse des statuts, du règlement intérieur, notion de « membre »
- Les démarches administratives lors de la création et de la vie de l'association

PROGRAMME

OBJECTIFS

CONTENUS

MODULE 3

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Séance 2

JEUDI 14 OCTOBRE 2021

19h / 21h30

- Acquérir des compétences en matière d'organisation et de gouvernance

- Les instances décisionnelles : organisation et fonctionnement (assemblées générales, réunions de comité et bureau directeurs)
- Le rôle des dirigeants associatifs

MODULE 4

COMMUNICATION

Séances 1 et 2

SAMEDI 23 OCTOBRE 2021

10h / 12h30 et 13h30 / 16h

- Acquérir des compétences en matière de gestion de projet associatif : projet d'activité et événement

- Mise en place d'un projet d'activité ou d'un événement (cahier des charges)
- Elaboration et suivi du budget et évaluation
- La communication au sein d'une association
- Les cibles et les différents supports de communication
- Création d'un support de communication
- Les réseaux sociaux

MODULE 5

RESSOURCES HUMAINES

Séance 1

MARDI 16 NOVEMBRE 2021

19h / 21h30

- Acquérir les compétences en matière de ressources humaines associatives

- Statut et rôle des bénévoles et des salariés
- Droit et devoir des bénévoles
- Responsabilités civiles et pénales des bénévoles

PROGRAMME

OBJECTIFS

CONTENUS

MODULE 5
RESSOURCES HUMAINES
Séances 2 et 3
SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021
10h / 12h30 et 13h30 / 16h

- Acquérir les compétences en matière de ressources humaines associatives

- La fonction employeur de l'association et les procédés simplifiés de l'emploi
- Recrutement et fidélisation des bénévoles
- Spécificités des différents acteurs
- Favoriser la participation des bénévoles aux activités et au fonctionnement

MODULE 6
COMPTABILITE
Séance 1
JEUDI 2 DÉCEMBRE 2021
19h / 21h30

- Acquérir des compétences en matière de finances associatives

- Définition des méthodes comptables : à partie double (sur engagement) et trésorerie (simple)
- Les documents financiers annuels d'une comptabilité sur engagement : bilan et compte de résultat
- Tenue d'une comptabilité simple
- Mise en oeuvre d'une comptabilité simple

MODULE 6
COMPTABILITE
Séances 2 et 3
SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021
10h / 12h30 et 13h30 / 16h

- Acquérir des compétences en matière de finances associatives

- Sources et modes de financement public
- Dossiers de demande de subvention
- Rapports d'activité et financier

INSCRIPTIONS

PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE : [ICI](#)

IMPORTANT

Votre inscription ne sera validée qu'à réception, avant le 1er septembre 2021 :

***Chèque de règlement à l'ordre du CDOS 35**

****Totalité des séances CFGA : 100 euros**

****Séances à la carte : Voir grille des tarifs**

***Pour ceux qui suivent la totalité des séances (CFGA) :**

****Un n° adhérent AFDAS (OPCO) : Pour l'obtenir, votre club devra remplir le formulaire [ICI](#)**

****Si vous êtes Président, Trésorier ou Secrétaire général, un justificatif de fonction : Extrait de délibération du conseil d'administration avec composition du BE et CA**

Ces éléments sont à envoyer au CDOS 35 :

Maison départementale des sports - 13b, av de Cucillé - 35065 Rennes cedex

**Pour valider le CFGA, il est nécessaire de participer à l'ensemble de la formation
Il est toutefois possible de vous inscrire aux modules de votre choix
mais la partie théorique du CFGA ne sera pas validée**



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

CFGGA



CONTACT

Comité Départemental Olympique et Sportif d'Ille-et-Vilaine (CDOS 35)

Maison départementale des sports

13b, avenue de Cucillé - 35065 Rennes cdx

lleetvilaine@franceolympique.com

02.99.54.67.67

www.le-sport35.com